

20 janvier 2016

## Un rythme de croissance des dépenses remboursées qui s'atténue

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement.

En 2015, plus de 8,2 milliards d'euros ont été remboursés dans le cadre de l'Ondam soit une évolution de +2,5% (+4,5% en 2014). La croissance des remboursements de soins de ville (3,8 Md€), reste soutenue depuis le début de l'année : +3,4% (vs +3,3 % fin 2014) alors que celle des établissements (4,3 Md€) est plus contenue : +1,7%.

Toutefois le maintien de ce rythme de croissance élevé des soins de ville reflète un fort rattrapage de liquidation des soins de 2014 sur quasiment l'ensemble des postes, mais plus particulièrement sur les dépenses d'honoraires. Ce phénomène se retrouve également sur les dépenses des établissements privés.

### FORTE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (1,17 Md€) sont en forte hausse : +5,8% (+2,8 % fin 2014).

La progression élevée des remboursements de **généralistes** (+6,4%) est principalement engendrée par la fin du rattrapage des versements de nouvelles rémunérations (forfaits de médecin traitant et majoration pour personnes âgées). L'évolution des remboursements de **consultations de généralistes** progressent de +1,8% (+0,9 % à fin 2014) en lien avec l'acquis de croissance résultant de la forte activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des **spécialistes** évoluent de +5,9% (+2,5 % fin 2014). Le rythme d'évolution des actes techniques observé sur la période +6,4 % (+2,8 % fin 2014), résulte à parité de la croissance des remboursements des actes réalisés en cabinets libéraux (+5,9 %) et en cliniques privées (+6,9 %).

Les remboursements des **dentistes** évoluent de +4,0%.

### LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** (2,20 Md€) constituent plus de la moitié des soins de ville, en hausse de +3,0 % par rapport à l'année 2014.

La dynamique du poste **médicaments** (+1,9%) reste portée par les remboursements au titre de la rétrocession hospitalière : +18,9 %, sous l'effet notamment de la dispensation des médicaments contre l'hépatite C. Le rythme d'évolution des remboursements au titre de ces médicaments s'atténue toutefois fortement depuis le début de l'année. Hors rétrocession, le rythme croissance des remboursements est stable (-0,5 % à fin 2014).

La **LPP et les produits d'origine humaine** évoluent de +7,6% (+3,8 % à fin 2014).

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, toujours très dynamique, s'établit à +3,6% (+5,1 % à fin 2014). Le rythme d'évolution reste important pour les infirmiers (+4,0%) et s'atténue pour les masseurs-kinésithérapeutes (+2,9 %).

Les dépenses de **biologie** restent contenues comparativement aux autres postes de dépenses +1,2 % (+0,2 % fin 2014).

Au titre des **autres prestations**, les dépenses de **transports** évoluent de +8,4 % (+1,3 % à fin 2014).

Les dépenses **d'indemnités journalières** décroissent très fortement -6,2 % (+4,5 % à fin 2014). Cette rupture de tendance s'explique notamment par la mise en place du décret n°2015-01 du 2 février 2015 relatif au calcul des prestations en espèces, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu (10% du plafond annuel de la sécurité sociale). Ainsi les montants versés aux auto-entrepreneurs depuis le début de l'année sont en très net retrait -50,6 % (+20,8 % fin 2014), et ne représentant plus que 7,7% de la dépense (- 7,1 points par rapport à fin 2014). La même tendance se retrouve au niveau des prestations en espèces maternité (hors Ondam) qui diminuent pour les mêmes raisons de -5,1% (+3,2% fin 2014).

### LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +0,7 %. Cette faible évolution résulte d'un effet base dû à une régularisation exceptionnelle, en 2014, liée au changement de méthode de répartition des dotations hospitalières inter-régimes. Hors cet effet, l'évolution tendancielle serait plutôt de l'ordre de 3,5%.

Les dépenses relatives aux **établissements privés** évoluent de +7,1 % (-2,1 % fin 2014) avec un très fort rattrapage - pour près de 5,5 points - de liquidation des soins de 2014 affectant l'ensemble des postes en particulier les soins de suite et de réadaptation et de psychiatrie. Parmi ces dépenses, le principal poste de dépenses relève de l'Objectif des Dépenses en Médecine Chirurgie Obstétrique (ODMCO) : +3,6 % (-0,7 % fin 2014). Les remboursements relatifs aux soins de suite et de réadaptation (SSR) évoluent de +27,4 % (-8,9 % à fin 2014). Les dépenses de psychiatrie évoluent de +24,0% (-9,6 % à fin 2014).

Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, les versements estimés augmentent de +0,1 % (dont -1,8 % pour le secteur personnes âgées et +4,9 % pour le secteur personnes handicapées).

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin décembre 2015

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes déc. 2015	Taux de croissance			
		2015		2014	
		PCAP	PCAP-CJO <sup>(1)</sup>	PCAP	PCAP-CJO <sup>(1)</sup>
<b>Soins de Ville (hors contrats)</b>	<b>3 803,2</b>	<b>3,8%</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>1 173,3</b>	<b>6,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,8%</b>
Dont Généralistes	313,5	6,9%	6,4%	3,6%	3,6%
<i>dont consultations généralistes</i>	209,5	2,2%	1,8%	0,9%	0,9%
Dont Spécialistes	633,4	6,4%	5,9%	2,5%	2,5%
<i>dont consultations spécialistes</i>	124,2	3,0%	2,6%	1,5%	1,5%
<i>dont actes techniques</i>	457,9	6,9%	6,4%	2,8%	2,8%
Dont Dentistes	217,4	4,4%	4,0%	2,1%	2,1%
<b>Prescriptions</b>	<b>2 201,2</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,0%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,5%</b>
Produits de santé	1 515,0	3,4%	3,0%	3,4%	3,4%
Médicaments	1 224,8	2,3%	1,9%	3,3%	3,3%
<i>officine</i>	1 045,6	-0,1%	-0,5%	-0,5%	-0,5%
<i>rétrocession</i>	179,2	19,3%	18,9%	41,0%	41,0%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	290,2	8,0%	7,6%	3,8%	3,8%
Auxiliaires médicaux	503,5	4,0%	3,6%	5,1%	5,1%
<i>dont infirmiers</i>	290,1	4,4%	4,0%	4,8%	4,8%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	176,0	3,3%	2,9%	5,5%	5,5%
Biologie	182,8	1,6%	1,2%	0,2%	0,2%
<b>Autres prestations <sup>(2)</sup></b>	<b>193,8</b>	<b>8,7%</b>	<b>8,3%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,2%</b>
Dont frais de transport des malades	182,7	8,8%	8,4%	1,3%	1,3%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>234,8</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-6,2%</b>	<b>4,5%</b>	<b>4,5%</b>
<b>Etablissements de santé <sup>(3)</sup></b>	<b>4 253,8</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,7%</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,8%</b>
<b>Etablissements sanitaires publics</b>	<b>2 856,5</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,7%</b>	<b>8,7%</b>	<b>8,7%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>756,0</b>	<b>7,6%</b>	<b>7,1%</b>	<b>-2,1%</b>	<b>-2,1%</b>
Dont ODMCO	612,3	4,0%	3,6%	-0,7%	-0,7%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	110,3	27,9%	27,4%	-8,9%	-8,9%
Dont OQN Psychiatrie	21,1	24,5%	24,0%	-9,6%	-9,6%
<b>Etablissements médico-sociaux (champ OGD)</b>	<b>641,3</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,8%</b>
Dont personnes âgées	414,2	-1,8%	-1,8%	1,9%	1,9%
Dont personnes handicapées	208,5	4,9%	4,9%	3,9%	3,9%
<b>Contribution Fonds d'Intervention Régional</b>	<b>139,6</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,1%</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,2%</b>
<b>Soins à l'étranger hors versement CLEISS</b>	<b>5,9</b>	<b>27,1%</b>	<b>27,1%</b>	<b>-13,3%</b>	<b>-13,3%</b>
<b>Total sur champ ONDAM</b>	<b>8 202,4</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,5%</b>	<b>4,5%</b>	<b>4,5%</b>
<b>Prestations en espèces maternité</b>	<b>151,0</b>	<b>-5,1%</b>	<b>-5,1%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,2%</b>

(1) Corrigé des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux

(2) Transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2013 et 2014

Source : RSI /SARDE/Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS

## Un ralentissement du rythme de croissance des dépenses de soins de ville en date de soins qui se poursuit fin octobre 2015

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance en période comparable à l'année précédente (PCAP).

En évolution corrigée des jours ouvrés (hormis les IJ maladie), les dépenses estimées de soins de ville (3,1 Md€) progressent de +1,4% par rapport aux dix premiers mois de 2014 (+4,6% fin 2014). Hors IJ maladie, l'évolution estimée serait de +2,2%.

### LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES SE POURSUIT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (964 M€) progressent toujours à un rythme important +3,1% (+3,4% fin 2014).

La dynamique des remboursements de **généralistes** (+1,6%) résultent principalement de l'évolution des remboursements de **consultations** qui progressent de +2,1% (+0,8 % à fin 2014) en lien avec la forte activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des **spécialistes** maintiennent leur rythme d'évolution sur la période +3,6% (+3,8 % fin 2014). Cette dynamique, est logiquement corrélée, de par leur poids (un peu plus de 72 %) à l'évolution des actes techniques +4,2% (+4,0% fin 2014). Cette amplification du rythme d'évolution résulte de la croissance des actes réalisés en cliniques privées +3,6% (+3,2% fin 2014) alors que ceux réalisés en cabinets se maintiennent à un niveau plus élevé (+4,4%). *A contrario* l'évolution des consultations reste stable depuis le début de l'année.

Les remboursements des **dentistes** évoluent de +3,3% (+2,0% fin 2014).

### LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** (1 775 M€) marquent une nette rupture depuis 5 mois avec une évolution de +1,6% (+5,0% fin 2014) par rapport aux dix premiers mois de 2014.

Ce fléchissement résulte principalement de la très forte atténuation de la croissance **des dépenses de médicaments** +0,1% (+6,0% fin 2014) particulièrement manifeste dans le cadre de la rétrocession qui recule de 1,2% (+77,4% fin 2014). En effet, cette décélération est liée principalement à la stabilisation du rythme de dispensation des nouveaux traitements contre l'hépatite C, phénomène amplifié par des baisses de prix significatives de ces molécules depuis la fin 2014.

Ce phénomène de stabilisation doit être mis en regard de l'impact historique qui avait résulté de la montée en charge de la dispensation des nouveaux traitements contre l'hépatite C à compter du second trimestre 2014 (impact de 2 points sur la croissance annuelle des soins ville). Hors rétrocession, la croissance des remboursements de médicaments progresse de +0,3% (-0,8 % à fin 2014). Toutefois, cette légère hausse doit être relativisée dans la mesure où elle résulte en partie de la dispensation depuis fin juin de traitement contre la sclérose en plaques qui jusqu'alors se faisait dans le cadre de la rétrocession.

Les prestations versées au titre de la **LPP et des produits d'origine humaine** conservent un fort dynamisme +5,4% (+5,1% fin 2014).

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, reste élevée et s'établit à +3,5% (+4,5 % à fin 2014). Le rythme d'évolution reste toujours important pour les infirmiers (+4,0%) et s'atténue de 2,0 points pour les masseurs-kinésithérapeutes (+2,7%).

Les dépenses de **biologie**, après un début d'année extrêmement peu dynamique, marquent une relative reprise avec une évolution +0,7% (+0,1 % fin 2014).

Les dépenses de **transports** évoluent de +3,2% (+2,6% fin 2014).

Les dépenses **d'indemnités journalières** décroissent très fortement -9,4 % en lien avec les nouvelles modalités de calcul des IJ qui concernent principalement la population auto-entrepreneurs. Ainsi les montants versés à ces derniers depuis le début de l'année sont en très net retrait de 52,7 % (+23,4 % fin 2014).

### LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les remboursements au titre des dépenses des **établissements privés** progressent de +1,3%. Cette évolution reproduit une tendance historique de croissance des dépenses des cliniques, en particulier sur l'ODMCO (+1,0 %). Les dépenses d'hospitalisation à domicile (HAD) sont particulièrement dynamiques (+12,3 %), et dans une moindre mesure celles de soins de suite et de réadaptation (+3,9%). Les dépenses de psychiatrie restent plus contenues (+1,4%). La dynamique plus ou moins marquée de ces trois postes doit être mise en regard de l'évolution de l'offre en termes de création, extension, fermeture de structures ou de lits au cours des différentes périodes. La variabilité des tendances est plus prégnante pour la psychiatrie et de la HAD dans la mesure où les montants remboursés sont relativement faibles.

**Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin octobre 2015**

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses estimées oct. 2015	Taux de croissance à fin octobre 2015			
		PCAP	PCAP-CJO <sup>(1)</sup>	ACM	ACM-CJO <sup>(1)</sup>
<b>Soins de Ville (hors contrats)</b>	<b>3 136,2</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,2%</b>	<b>1,7%</b>
<b>Soins de Ville hors IJ maladie (hors contrats)</b>	<b>2 942,9</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,3%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>964,0</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,4%</b>	<b>2,7%</b>
Dont Généralistes	252,8	1,7%	1,6%	1,9%	1,3%
<i>dont consultations généralistes</i>	173,4	2,2%	2,1%	2,4%	1,8%
Dont Spécialistes	525,4	3,6%	3,6%	4,0%	3,2%
<i>dont consultations spécialistes</i>	101,7	0,1%	0,0%	0,7%	-0,2%
<i>dont actes techniques</i>	378,6	4,3%	4,2%	4,7%	3,9%
Dont Dentistes	178,4	3,2%	3,3%	3,5%	2,8%
<b>Prescriptions</b>	<b>1 775,4</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,1%</b>
Produits de santé	1 250,8	1,0%	1,1%	2,2%	1,8%
Médicaments	1 009,3	0,0%	0,1%	1,4%	1,0%
<i>officine</i>	868,5	0,2%	0,3%	0,2%	-0,2%
<i>rétrocession</i>	140,7	-1,2%	-1,2%	9,7%	9,0%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	241,5	5,4%	5,4%	5,5%	5,4%
Auxiliaires médicaux	372,9	3,5%	3,5%	3,8%	3,5%
<i>dont infirmiers</i>	240,4	4,0%	4,0%	4,1%	4,1%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	145,9	2,7%	2,7%	3,2%	2,5%
Biologie	151,6	0,7%	0,7%	0,7%	0,2%
<b>Autres prestations</b>	<b>159,7</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,2%</b>	<b>4,1%</b>	<b>2,6%</b>
Dont frais de transport des malades	149,7	4,0%	3,2%	4,2%	2,6%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>193,3</b>	<b>-9,4%</b>	<b>-9,4%</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-6,2%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>616,8</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,3%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,8%</b>
Dont ODMCO	505,9	0,9%	1,0%	1,6%	1,3%
<i>dont séjours</i>	386,0	0,3%	0,5%	1,1%	0,8%
<i>dont liste en sus</i>	70,0	0,3%	0,3%	1,0%	0,1%
<i>dont hospitalisation à domicile</i>	20,3	12,3%	12,3%	11,0%	11,0%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	85,9	3,8%	3,9%	5,5%	5,4%
Dont OQN Psychiatrie	16,3	1,4%	1,4%	2,2%	2,1%